

écho PORC

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DU CDPQ

Volume 26, numéro 26, 14 octobre 2025 - PAGE 1

MARCHÉ DU PORC

Semaine 41 (du 06/10/25 au 12/10/25)

Québec		semaine	cumulé
Porcs Qualité Québec	Porcs vendus* et abattus**	têtes	14 294*
	Prix moyen	\$/100 kg	236,08 \$
	Prix de pool	\$/100 kg	234,49 \$
	Indice moyen ¹		113,40
	Poids carcasse moyen ¹	kg	110,23
	Revenus de vente estimés	\$/100 kg	265,91 \$
Total porcs ² vendus* et abattus**		têtes	134 266*
États-Unis		semaine	cumulé
Prix de référence des porcs		\$ US/100 lb	101,79 \$
Porcs abattus		têtes	2 577 000
Poids carcasse moyen		lb	216,63
Valeur marché de gros		\$ US/100 lb	106,57 \$
Taux de change		\$ CA/\$ US	1,3955 \$

Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ
¹ de la semaine précédente

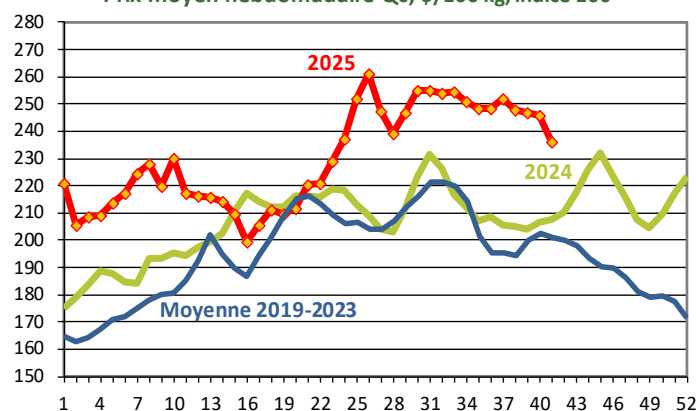
² incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques.

Avertissement: L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

Semaine 40 (du 29/09/25 au 05/10/25)

Ontario		semaine	cumulé
Revenus de vente	Moyen (milieu 70 %)	\$/100 kg	298,25 \$
	15 % les plus bas	à l'indice	261,06 \$
	15 % les plus élevés		312,11 \$
	Poids carcasse moyen	kg	107,65
Total porcs vendus		Têtes	122 517

Prix moyen hebdomadaire Qc, \$/100 kg, indice 100



LE MARCHÉ AU QUÉBEC

La semaine dernière, le prix moyen des porcs s'est replié, reculant de 9,28 \$ (-3,8 %) par rapport à la semaine antérieure. Il s'est fixé à 236,08 \$/100 kg. En 2025, un niveau de prix aussi faible ne s'était pas vu depuis le début de juin (semaine 23), reflétant la baisse saisonnière attendue. Pour une semaine 41, il s'est tout de même situé à un niveau record, depuis au moins l'année 2000.

Le déclin de la valeur recomposée de la carcasse chez nos voisins du sud a nui au prix québécois. Sur le marché des

changes, le léger recul de la devise canadienne par rapport au dollar américain n'a eu que peu d'influence.

Les ventes se sont établies à près de 134 300 têtes, surpassant celles observées à la même période en 2024, par un écart de quelque 2 500 têtes (+2 %).

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

Au sud de la frontière, une tendance baissière a régné la semaine dernière. Sur le marché au comptant, le prix des porcs a diminué de 2,85 \$ US (-2,7 %) par rapport à la semaine

L'ÉQUITÉ À L'HEURE
DU CHANGEMENT

FORUM STRATÉGIQUE
Jeudi 6 novembre 2025

ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE
Vendredi 7 novembre 2025



FORUM
STRATÉGIQUE
des Éleveurs de porcs
du Québec

MARCHÉ DU PORC

d'avant. En fin de compte, il a clôturé à 101,79 \$ US/100 lb en moyenne. Comparativement à 2024 et à la moyenne 2019-2023 à la même période, ce prix s'est tout de même montré largement supérieur, par des marges respectives de 20 % et 26 %.

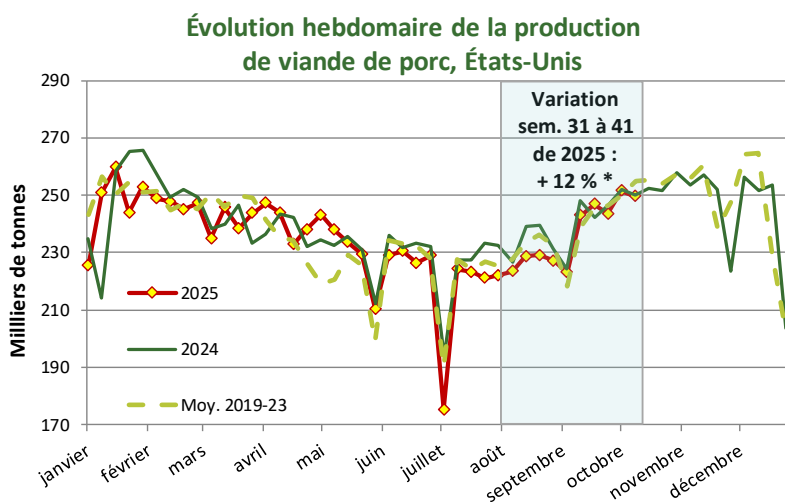
Le marché de gros a lui aussi connu un recul, la valeur estimée de la carcasse s'affaissant de 4,51 \$ US (-4,1 %). Finalement, elle a terminé la semaine à 106,57 \$ US/100 lb. Si toutes les coupes ont perdu de la valeur, le flanc (-16,7 \$ US), les côtes (-5,5 \$ US) et le picnic (-5,3 \$ US) sont celles s'étant le plus dépréciées.

À près de 2,58 millions de têtes, les abattages ont été équivalents à ceux enregistrés en 2024. Selon le *DTN AgDayta*, l'approvisionnement en porcs serait suffisant, de sorte que les abattoirs ont pu combler leurs besoins facilement, ce qui a affecté les prix.

NOTE DE LA SEMAINE

Aux États-Unis, l'augmentation saisonnière de la production de porc semble peser sur les prix des porcs et sur la valeur de la carcasse sur le marché de gros. De la semaine 31 à 41, soit depuis la fin de juillet à la semaine dernière, le nombre de porcs commercialisé par semaine a grimpé, passant de 2,34 à 2,58 millions de têtes. Cela s'est traduit par une croissance de l'ordre de 10 %.

Parallèlement, alors que le poids moyen de carcasse (découpe US) se chiffrait à environ 211,4 lb (95,9 kg) à la semaine 31, il a tourné autour de 216,6 lb (98,2 kg) lors de la semaine 41, soit une hausse de quelque 2 %.



Marchés à terme - porcs

	Fermeture		Fermeture ^{1, 2}		Variation
	\$ US/100 lb		\$/100 kg indice 100		\$/100 kg
	10-oct	3-oct	10-oct	3-oct	sem.préc.
OCT 25	97,00	98,98	244,92	248,98	-4,06 \$
DÉC 25	84,03	87,30	211,54	218,97	-7,43 \$
FÉV 26	86,30	89,30	216,46	223,12	-6,66 \$
AVRIL 26	90,03	91,93	225,09	228,92	-3,83 \$
MAI 26	92,95	94,20	232,40	234,58	-2,18 \$
JUIN 26	100,85	101,93	252,15	253,82	-1,67 \$
JUILLET 26	101,05	101,98	251,99	253,23	-1,24 \$
AOÛT 26	99,93	100,68	249,18	250,00	-0,82 \$
OCT 26	83,33	83,98	207,34	208,06	-0,71 \$
DÉC 26	75,28	75,58	187,31	187,24	0,07 \$

Ind. moyen : 113,068

Source : CME Group.

Note 1 : Le prix du contrat n'inclut pas la base. Note 2 : Le taux de change provient des valeurs de fermeture des contrats du \$ CA.

Par conséquent, la production de viande porcine aurait progressé de quelque 12 % de la semaine 31 à 41, comparativement à 7 % en 2024 et à 13 % en moyenne de la période 2019-2023.

Steiner note que les températures plus fraîches de même que l'arrivée du maïs de la nouvelle récolte, qui favorisent une consommation alimentaire plus importante des animaux, devraient soutenir la croissance du poids des porcs jusqu'en novembre. D'ailleurs, la semaine dernière, en comparant avec la même période en 2024, le poids moyen de carcasse était supérieur, par un écart de plus de 1 %.

La hausse de l'offre à l'automne n'est pas une surprise, et Steiner estime qu'il va de soi que les prix sont affectés, même si la demande globale de porc reste relativement forte. Autrement dit, la baisse des prix en soi n'est pas le signe d'une faible demande, mais plutôt le reflet d'une offre saisonnière accrue. C'est pourquoi la comparaison des prix par rapport au même moment dans le passé demeure judicieuse afin de tenir compte des effets saisonniers. À ce chapitre, 2025 demeure une année favorable pour la filière porcine nord-américaine jusqu'à présent.

Rédaction : Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)

MARCHÉ DES GRAINS

CHRONIQUE DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

Vendredi dernier, à la Bourse Chicago, la valeur des contrats à terme de maïs échéant en décembre 2025 et en mars 2026 a enregistré une baisse de 0,06 \$ US le boisseau, tous les deux, par rapport au vendredi précédent. Pour sa part, le tourteau de soja a suivi la même tendance. La valeur des contrats pour les mêmes échéances a reculé respectivement de 3,6 \$ US et 4,2 \$ US la tonne courte d'une semaine à l'autre.

Dans l'ensemble, les marchés à terme ont évolué sous pression la semaine dernière, dans un contexte marqué par les tensions commerciales persistantes entre les États-Unis et la Chine, la paralysie gouvernementale américaine et donc l'absence des données officielles du USDA. D'ailleurs, la publication du rapport d'octobre sur l'offre et la demande du USDA, prévue pour le 9 octobre, a été annulée pour cette dernière raison.

Pour ce qui est du marché du maïs, le recul observé s'explique notamment par les bonnes conditions de récolte : environ 30 % de la superficie du maïs était battue vers le 6 octobre, un rythme jugé normal. Les conditions météorologiques aux États-Unis restent idéales pour le battage, avec un temps chaud et sec dans le Midwest.

Toutefois, la faiblesse du niveau des eaux du Mississippi, qui limite le transport fluvial, pèse sur la compétitivité à l'exportation du maïs américain. En Chine, les estimations quant aux importations de maïs pour 2025-2026 ont été revues à la baisse, passant à six millions de tonnes, bien en deçà des estimations du USDA, à 10 millions de tonnes.

En ce qui concerne le soja, le marché a amorcé la semaine en hausse avant de terminer en repli, affichant un bilan hebdomadaire négatif. Aux États-Unis, le blocage gouvernemental à Washington retarde l'annonce d'une aide financière devant compenser les pertes des producteurs liées à la guerre commerciale. Cela, combiné à l'absence d'achats chinois, a maintenu un climat d'incertitude qui a pesé sur le marché du soja. La Chine a également revu à la baisse ses

Marchés à terme - prix de fermeture

	Maïs			Tourteau de soja			Taux de change
	(\$ US/boisseau)		\$/tonne	(\$ US/2 000 lb)		\$/tonne	\$ US/1\$ CA
Contrats	10-oct	p/r 3-oct	10-oct	10-oct	p/r 3-oct	10-oct	10-oct
déc-25	4,13	-0,06	226,95	275,0	-3,6	423,1	0,7164
mars-26	4,29	-0,06	234,88	285,1	-4,2	437,1	0,7191
mai-26	4,38	-0,07	239,04	290,6	-4,6	444,1	0,7214
juil-26	4,44 ¼	-0,08	241,68	295,9	-5,1	451,0	0,7233
sept-26	4,42	-0,08	240,59	299,0	-5,7	455,7	0,7233
déc-26	4,53 ¼	-0,08	246,05	303,2	-6,7	461,1	0,7248
mars-27	4,66 ½	-0,09	252,64	308,4	-6,4	468,2	0,7262
mai-27	4,73 ¾	-0,09	255,94	312,0	-6,4	472,7	0,7276

Source : CME Group. Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base.

prévisions sur les importations de soja. Elles sont estimées à 104,36 millions de tonnes pour 2024-2025 et 95,8 pour 2025-2026, alors que le USDA les a établies à respectivement 106,5 et 112 millions de tonnes dans son dernier rapport paru en septembre.

Vendredi, les marchés ont chuté davantage à la suite de la déclaration de Donald Trump, selon laquelle il faudrait s'attendre à des hausses massives de tarifs contre les produits chinois. Les relations semblent donc être au plus bas, après des semaines plutôt placides. La vérité est que les déclarations de M. Trump, aussi acrimonieuses soient-elles, sont courantes et souvent associées à une « stratégie de négociation ».

Au Québec, voici les prix du maïs n° 2 observés à la suite d'une analyse des données du Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) et de l'enquête menée **le 10 octobre dernier**.

Pour **livraison immédiate**, le prix local se situe à 3,08 \$ + décembre 2025, soit 284 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est de 2,64 \$ + décembre, soit 267 \$/tonne.

Pour **livraison à la récolte**, le prix local se chiffre à 2,44 \$ + décembre, soit 259 \$/tonne. La valeur de référence à l'importation est établie à 2,61\$ + décembre, soit 265 \$/tonne.

NOUVELLES DU SECTEUR

USA : UNE COUR D'APPEL VALIDE LA LOI DU MASSACHUSETTS SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le 3 octobre, une cour fédérale d'appel des États-Unis a confirmé la constitutionnalité de la *Massachusetts Prevention of Farm Animal Cruelty Act*, rejetant la plainte déposée par un groupe de producteurs de porcs du Midwest. Ces derniers contestaient la Question 3, disposition interdisant la vente de porc issu d'animaux élevés dans des espaces jugés trop restreints, estimant qu'elle entrave le commerce interétatique et viole plusieurs clauses de la Constitution américaine.

La Cour d'appel du premier circuit a conclu que la loi ne discrimine pas les producteurs extérieurs à l'État et n'impose pas de contrainte excessive au commerce national. Elle a également souligné sa forte similitude avec la Proposition 12 de Californie, déjà validée par la Cour suprême des États-Unis.

Les juges ont précisé que la législation vise les conditions de production plutôt que l'inspection des viandes, domaine relevant du gouvernement fédéral. Par conséquent, elle ne contrevient ni à la *Federal Meat Inspection Act* ni à la *Packers and Stockyards Act*.

La société Triumph Foods, principale plaignante, a annoncé son intention de continuer la bataille judiciaire en se joignant à la poursuite fédérale contre la Proposition 12. Selon l'entreprise, le secteur porcin américain a besoin d'un cadre réglementaire national uniforme, afin d'éviter une mosaïque de règles divergentes entre États qui fragiliserait la chaîne d'approvisionnement.

Ce débat demeure toutefois hautement polarisé. Les 8 et 9 octobre, une coalition d'entreprises porcines et environ 150 éleveurs indépendants se sont réunis à Washington pour défendre la Proposition 12 et la Question 3. Selon un porte-parole, plus de 20 % des éleveurs américains auraient investi au sein de leur entreprise afin de se conformer aux règles californiennes. Alors que le National Pork Producers Council demande au Congrès américain de les abroger dans le cadre du Farm Bill, d'autres acteurs

soutiennent qu'elles favorisent les petites fermes et valorisent les pratiques d'élevage comportant des normes de bien-être animal plus exigeantes.

Sources : National Hog Farmer, 6 oct., Meatingplace, 3 et 8 oct. 2025 et SFN Today

BRÉSIL : RECORD HISTORIQUE DES EXPORTATIONS AU 3^E TRIMESTRE

Selon les données compilées par le Ministério da Agricultura e Pecuária (MAPA) du Brésil, les exportations de viande et de produits de porc du pays pour mois de septembre se sont élevées à près de 148 200 tonnes de porc, établissant un nouveau record mensuel. Ce volume représente un essor de 26 % par rapport à la même période en 2024. Quant aux recettes générées, elles ont également atteint un sommet historique, totalisant 365,23 millions \$ US, soit une ascension de 30 % sur un an.

Lors des trois premiers trimestres de l'année, les exportations ont atteint 1,09 million de tonnes, soit une progression de 14 % par rapport à la même période de 2024. Ces ventes ont rapporté des recettes d'environ 2,67 milliards \$ US, soit un bond de 25 % sur un an.

La forte croissance observée depuis le début de 2025 provient surtout des Philippines, dont les achats ont bondi à environ 268

Exportations de viande et de produits de porc, Brésil Principales destinations, janvier à septembre 2025

Pays	Volume		Valeur	
	(tonnes)	Var. p/r 2024	Millions \$ US	Var. p/r 2024
Philippines	268 269	73 %	624,7	77 %
Chine/Hong Kong	215 430	-18 %	493,4	-11 %
Chili	91 504	11 %	231,2	24 %
Japon	84 610	29 %	290,7	34 %
Singapour	60 144	-9 %	171,6	6 %
Autres destinations	371 681	15 %	858,4	29 %
Total	1 091 637	14 %	2 670,1	25 %

Source : Agrostat, ministère de l'Agriculture du Brésil, 9 oct. 2025

NOUVELLES DU SECTEUR

300 tonnes (+73 %), faisant désormais de ce pays le premier débouché pour le porc du Brésil, devant la Chine/Hong Kong. Le Japon (+29 %) et le Chili (+11 %) ont également renforcé leurs achats. Dans le cas du Chili, cette progression découlerait notamment de la reconnaissance officielle de l'État du Paraná comme zone indemne de peste porcine classique et de fièvre aphteuse sans vaccination.

Toutefois, cette ascension importante des exportations brésiliennes a été freinée par le recul des tonnages achetés par la Chine/Hong Kong (-18 %) et Singapour (-9 %).

Enfin, les ventes hors des cinq principales destinations ont progressé de 15 % en volume et de 29 % en valeur, confirmant la stratégie d'expansion internationale de ce pays sur le marché mondial du porc. Selon les analystes de l'industrie, la vigueur des exportations de porc du Brésil devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année. Ils prévoient qu'elles atteindront jusqu'à 1,45 million de tonnes en 2025, contre 1,31 million de tonnes en 2024.

Sources : Agrostat, pig333, 26 sept., Euromeat, 10 oct. et Farm Journal's Pork, 8 oct. 2025

NOUVELLE-ZÉLANDE : RELÈVEMENT DES NORMES DE BIEN-ÊTRE ANIMAL À PARTIR DE 2035

Le 1^{er} octobre, le ministre adjoint de l'Agriculture de la Nouvelle-Zélande a annoncé que des amendements à la *Animal Welfare Act 1999* établiront de nouvelles exigences en production porcine.

En vertu du règlement proposé :

- L'espacement minimal pour les porcs en croissance augmentera de 13,3 %.
- Cages de mise bas : le temps que les truies y passent sera réduit de 33 à 7 jours, et toutes les installations devront fournir des matériaux manipulables et déformables qui permettent aux truies d'adopter des comportements de nidification.
- Blocs saillie : leur utilisation sera limitée à un maximum de trois heures à la fois, contre sept jours actuellement.

Les changements font suite à cinq ans de consultations avec les agriculteurs, les vétérinaires, les représentants de l'industrie et le public. Les conseils d'experts ont été tenus en compte afin de garantir une approche « scientifiquement solide et économiquement viable ».

« Ces nouvelles exigences seront parmi les plus élevées au monde et démontrent l'importance que les Néo-Zélandais accordent au bien-être animal », a déclaré le ministre adjoint. Les nouvelles règles entreront en vigueur le 19 décembre 2035, ce qui donnera aux agriculteurs une décennie pour s'adapter.

Le directeur général de New Zealand Pork a accueilli avec prudence ces nouvelles normes de bien-être animal. D'une part, ces propositions apportent de la clarté pour les éleveurs après cinq années d'incertitude en raison des consultations. D'autre part, elles posent des défis pratiques majeurs et des coûts importants. La période de transition de dix ans donne aux agriculteurs le temps de s'adapter, mais des investissements et des changements considérables seront tout de même nécessaires.

Il a ajouté que la Nouvelle-Zélande doit garantir des conditions de concurrence équitables face à « l'afflux de porc importé, dont une grande partie est produite selon des pratiques qui sont déjà illégales ici ». À titre d'exemple, les cages de gestation sont interdites dans le pays, alors qu'au Canada et dans la plupart des pays européens, les truies peuvent y être confinées pendant les quatre premières semaines de gestation. Aux États-Unis, elles peuvent être confinées pendant toute leur gestation.

Quelque 60 % du porc consommé en Nouvelle-Zélande proviendrait de l'étranger. En 2024, la Nouvelle-Zélande s'est située en 12^e place au palmarès des destinations pour la viande et les produits de porc canadien, s'en étant procuré plus de 8 900 tonnes d'une valeur de 33,68 millions \$.

Sources : NZ Lawyer et Rural News, 7 oct., New Zealand Government, 1^{er} oct. 2025, Farmers Weekly, 12 déc. 2023, New Zealand Pork et Statistique Canada

Rédaction : Phendy Jacques, agr., M. Sc., et Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)

